

Etre ou ne pas être... sur Radio Laser

Date : 23 avril 2015

(merci aux abonnés au blog de ne pas me tenir rigueur de ce double envoi : la précédente contribution est partie trop vite, à l'insu de mon plein gré)

De l'enregistrement d'une émission radio à laquelle j'ai eu le plaisir de participer ce jour, j'extrais ceci pour les plus pressés (45 secondes) :

Vous trouverez la version intégrale de cette émission en cliquant sur cette image



[Accueil](#) [Programmation](#) [Podcasts](#) [Emissions Semaine](#) [Emissions We](#)

[Accueil](#) > [Emissions Semaine](#) > [Quotidiennes](#) > [Le Grand Talk Show 17h-17h25](#)

Etre ou ne pas être breton, telle est la question ?

Judi 23 Avril 2015



Ce soir dans **Le Grand Talk Show**, nous nous sommes posé la question de savoir pourquoi le gentil Breton avait été retenu ?

0

g+1

Patrick Jehannin, créateur du blog etreounepasetrebretillien.com et Michèle Motel, élu au département ont débattu sur le sujet en compagnie du directeur de l'antenne de Radio Laser, Sylvain Delfau.

(cliquer sur l'image - durée 29:43)

Par ailleurs, la version téléchargeable au format mp3 se trouve [par ici](#) (29,2 Mo).

Je remercie Radio Laser et singulièrement son directeur d'antenne et co-fondateur : Sylvain Delfau pour son aimable invitation, qui a aussi permis de répondre à [mes interrogations du 21 décembre dernier](#) sur son financement.

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

Je remercie également Michèle Motel - nouvelle conseillère générale élue dans le canton de Guichen - pour avoir accepté cet échange, même s'il n'a pas manqué de révéler un certain nombre de points de divergence entre nous sur l'utilité et sur l'efficacité de l'appellation que le département cherche à imposer aux habitants : j'ai apprécié sa sincérité.

Comme vous l'entendrez si vous avez la patience d'écouter l'émission jusqu'au bout, Michèle Motet - qui appartient à la nouvelle majorité départementale - s'est engagée à faire apporter une réponse à la question de savoir si les habitants de ce département pourraient être consultés sur l'appellation que le département cherche à leur imposer.

On peut toujours rêver.